

COMPTE-RENDU du 09 mai 2017.

Présents : 12 excusé : 1

1. Ouverture d'un cabinet médical pour l'arrivée d'un docteur en médecine

Pour financer les travaux du cabinet médical implanté dans le magasin de l'ancienne boucherie, un virement des crédits est nécessaire pour l'agencement du cabinet médical par l'adaptation de ceux du budget de la commune.

En raison de l'urgence de ces travaux, le maire fait appel directement aux artisans locaux et notamment à ceux qui connaissent la complexité avec le laboratoire récemment aménagé.

Pour financer les travaux dont le montant total HT s'élève à 40 000 €, la commune joue le rôle du banquier et fait un prêt du même montant au budget du commerce. . Ce prêt à vocation à être remboursé car le budget commercial relevant des BIC et soumis à la TVA n'a pas vocation à recevoir une subvention d'équipement de la commune.

Il est décidé de faire un remboursement du capital sans intérêt.

Si on cale la durée du remboursement proportionnelle au loyer de 300 €HT, la durée du prêt est de 15 ans. Le remboursement n'interviendra qu'à partir de la réception des travaux, et pour 2017, une échéance est programmée. Le loyer minimal applicable à cette activité est de 8 € le m²(TVA incluse). On trouve des références de 12 à 50 €.

Il est aussi entériné l'engagement du maire, à accorder une exonération de loyer en 2017 et jusqu'à fin 2018, le temps que le praticien pérennise son activité. On compte sur l'adhésion de la population qui a si fortement sollicité un médecin pour lui faire un bon accueil.

2. Budget du commerce et revente des matériels et équipements du froid :

- + Lot composé d'un groupe de froid et de panneaux isotherme :
mise à prix 500 le lot

- + Une banque réfrigérée et appareillage spécifique :
mise à prix 700 €

Le surplus invendu fera l'objet d'une mise au rebus et d'une évacuation. La recette est dévolue au budget du commerce.

Pour la section de fonctionnement, on procède aussi à des recettes supplémentaires en vue de couvrir des impayés de loyer du boucher antérieur et de solder les sorties et dépréciations des matériels sortis ou vendus.

3. Approbation de l'extension de la CCMDL à sept communes de la Loire.

On est informé de l'intention de sept communes de la Loire de rejoindre la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Le conseil donne son accord.

4. Acceptation de la commune de Riverie dans le SIEMLY

Pour ses besoins en eau potable la commune de Riverie demande son adhésion au SIEMLY.

5. Compte-rendu de la délégation au maire :

- Le tableau de l'Urbanisme est présenté. Il est évoqué les obligations de la commune pour les équipements en zone UB. En zone Aa et N, c'est à la charge du pétitionnaire.
- Assainissement :
Les points de mesure par temps de pluie peuvent être mis en place. Des prestations supplémentaires sont chiffrées et acceptées.
- Le marché des travaux du carrefour va être lancé. Les ouvertures de plis sont programmées sur deux CAO prévues le 2 juin à 17 h et le 09 juin à 16 h.
- L'OPAC finalisera sa vente de logement du site du Gousson en priorité aux habitants.
- Le Département fait la synthèse de l'activité des bibliothèques, Haute-Rivoire en comparaison de l'activité sur le Rhône ou au niveau national, a de très bons résultats.
- Les classes ayant lieu le jour de la commémoration du 08 mai, la commune prend à sa charge une partie du vin d'honneur.
- La Région prend acte d'une demande de subvention pour l'agencement du carrefour et informe que la commune peut engager les travaux.
- Le bureau REALITE, qui va piloter le PLU, fait une réunion de lancement début juin.
- Les élus complètent le tableau des permanences pour les élections législatives.

6. Bilan des commissions.

- Le cyclo canton arrivera, le samedi 17 juin, en fin d'après-midi, vers 16 h 45. Les participants seront reçus au complexe sportif pour une collation.
- Les écoles publiques du secteur, dans le cadre de l'USEP, organise une initiation aux « boules lyonnaises » le 29 et le 30 mai.
- En voirie, les travaux de la rue de Rampôt sont organisés pour optimiser les équipements définitifs sur ce secteur et en prévision de l'ouverture de la zone à l'urbanisation.
- Le SMAELT intervient en ce moment sur les lits des rivières de la Thoranche depuis sa source pour une remise en bon état des cours d'eau. Les propriétaires sont tous avertis mais les fermiers ne sont parfois pas identifiés dès le départ. Des réunions programmées pour la bonne information ont permis de sensibiliser tout le monde.
- Cette année le « labyland » de maïs ouvre à nouveau à côté du parc SALVA TERRA.
- Le CCAS organise une réunion le 18 mai à 20 heures pour étudier l'aménagement autour du city parc avec les agrès et autres mobiliers urbains.
- La fête de la musique est reconduite le 19 juin avec les bénévoles et la participation des deux écoles et de différents groupes musicaux.
- Pour le comice des 4 cantons, le char est en cours de préparation sur le thème de l'école des fans.
- Un particulier veut faire une exposition sur le thème des « portes », un lieu pertinent est à trouver pour mettre en valeur cette action.

La séance est close à 23 h 30.

Le secrétaire de séance : Gérard DENIS